

Dirigeant de PME du BTP

Les PME ont un rôle fondamental dans le secteur économique du BTP. Les opportunités, les débouchés et le rôle de ces PME sont méconnus par les jeunes diplômés ou les cadres plus confirmés qui ont exercé chez les majors (12 000 entreprises seront à reprendre dans les 10 ans à venir). Cette offre permet de sélectionner des modules à la carte en fonction des besoins identifiés.



Objectifs opérationnels : Former les futurs dirigeants de PME du BTP, à la gestion et au management. Favoriser la reprise ou la création d'entreprises.

Objectifs pédagogiques : Maîtriser les aspects juridiques, techniques et managériaux de l'activité ; anticiper les risques.

Méthodologie : Cours théoriques, études critiques de cas, retours d'expérience.

Personnes concernées : Toute personne souhaitant évoluer vers des postes de dirigeants de PME, toute personne voulant créer ou reprendre une entreprise.

Pré-requis : Aucune expérience ou connaissance préalable requise.

Modalités d'évaluation : Tests d'évaluation à la fin de chaque module et à la soutenance devant jury. Certificat ESTP Paris « Dirigeant de PME du BTP » remis en cas de succès à l'ensemble des évaluations.

Profils intervenants : Dirigeants PME, avocats, consultants marketing et communication...

Durée : de 7 à 54 jours

Prix* :
sur demande

Lieu : Paris

Contact :
François Bresle
01 75 77 86 08
informationsfc.ms@estp-paris.eu

Modules du parcours

L'entreprise dans la société – durée 17 jours

- Éthique
- Économie
- Développement Durable
- Relation avec les tiers
- Droit Pénal
- Évaluation des connaissances

Développement personnel – durée 7 jours

- Management et délégation
- Communication
- Argent et risques personnels
- Évaluation des connaissances

Stratégies – durée 8 jours

- Innovation
- Revue stratégique et marketing stratégique
- Développement et organisation
- Marketing
- Qualité
- Évaluation des connaissances

Affaires – durée 7 jours

- Droits des contrats et contentieux
- Commercial et gestion contractuelle
- Évaluation des connaissances

Ressources humaines – durée 7 jours

- Droit du travail ; sécurité
- Recrutement et rémunération
- Accueil, information, formation
- Évaluation des connaissances

Gestion : du chantier à l'entreprise – durée 18 jours

- Comptabilité générale et analytique
- Budget d'affaire et suivi de chantier
- Finances ; fiscalité ; droit des sociétés
- Évaluation des connaissances

Évaluation des compétences : soutenance devant jury
1 heure de préparation
30 minutes de soutenance